Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du COmité DÉPartemental de Cyclotourisme de l'Yonne du 24 octobre 2026 à Fontenouilles

L'assemblée Générale du CODEP s'est tenu le 24 octobre 2026 à Fontenouilles de 15h à 18h30 et en voici les grandes lignes.

Vous trouverez en téléchargement ci-dessous le livret de cette AG 2026.

Tout d'abord, nous remercions la municipalité et le club de Charny pour leur accueil chaleureux et l'aide précieuse qu'ils ont apporté au bon déroulement de cette assemblée générale qui comptait une quarantaine de personnes venues de 10 clubs

Assemblée Générale a été honorée de la présence de Brigitte LAMOULLER, commission Juridique et Administrative de la FFCT et de Dominique LAMOULLER, Président d'Honneur de la Fédération.

Michel Chaton prend la parole pour ouvrir l'AG en présentant son club

Le **PV de l'AG 2025** a été voté avec 100% de "oui", 0% "d'abstention", 0% de "non"

Jean-François présente le Rapport Moral (CF livret AG)

Jacques, le secrétaire du CODEP présente le **Rapport d'Activités** (CF livret AG)

Dominique, le trésorier présente le **Bilan Financier** de cette année et le **Budget Prévisionnel** (CF livret AG)

Nathalie et Gilles nous présentent leur **Rapport de vérificateurs aux comptes** (CF livret)

Tous les rapports (moral, activités, financier) et le budget ont été approuvés à l'unanimité.

Jean-François nous présente, au travers de la **Commission Sécurité** les règles de sécurité dans la situation des cyclos évoluant en groupe et le rôle du délégué sécurité. Il présente un bref récapitulatif des accidents ayant eu lieu dans l'Yonne en 2026. (CF livret AG)

Jean-François présente ensuite le **Rapport de la Commission Formation** (CF livret AG)

Lionel, vice-président, présente le **Rapport de la Commission VTT** (CF livret AG)

Olivier, webmaster et communication, présente le **Rapport de la Commission Numérique** (CF livret AG), les variations chez nos adhérents et le Pré-Calendrier 2027 qui compte :

- 20(+2) Randos Cyclo dont 8(+1) avec Resto le midi

- 9(+2) Randos VTT dont 1 nocturne

- 17(+3) Randos Marche

le tout sur un total de 25 dates

Jean-François parle ensuite de "Ensemble tous à Bordeaux de 2028", de la réunion interzone CoReg - Grand-Est et de la modification de l'accès à nos espaces personnels sur le site de la FFCT. Le nouvel identifiant est le numéro de la licence. Un changement de mot de passe est obligatoire pour se connecter.

Il est conseillé d'inscrire les membres des comités directeurs dans l'espace structure.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du COmité DÉPartemental de Cyclotourisme de l'Yonne du 24 octobre 2026 à Fontenouilles

Questions diverses :

Pourquoi la fédération n'autorise que 5% de la surface des maillots à la publicité locale ce qui brident les éventuelles ressources financières des clubs ?

- Dominique Lamouller nous explique la source de cette règle (obsolète ?) qui voulait différencier les cyclotouristes des compétiteurs.

Pourquoi la fédération impose une différence de 3€ entre les adhérents FFCT et les non-licenciés ? écart qui est pénalisant pour la promotion de nos randonnées auprès des non-licenciés

- Dominique Lamouller nous explique qu'à la base il s'agissait d'une remise de 2€ faite aux licenciés FFCT

- Brigitte Lamouller nous explique le nouveau fonctionnement des déclarations d'accidents qui se font maintenant directement auprès de l'assureur

- Tout le monde a pu avoir les réponses sur différents sujets touchant la vie et l'organisation de la fédération Française de Cyclotourisme.

Viennent ensuite **les Récompenses** qui seront remises lors des AG des clubs :

- Jacques Pélisson (CTA)

- Franck Lesoing (Charny)

- Jacky HAURY (Bléneau)

- Eliane HAURY (Bléneau)

- Bernard Girardin (Bléneau)

L'AG s'est terminée par un apéritif dînatoire jusqu'à 19h30 durant lequel chacun a échangé librement avec tous !

Merci à tous pour votre présence et votre participation active,

Le CODEP 89 vous souhaite une bonne fin d'année !